

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Catherine, Maire.

Date de la convocation : 23/01/2026

Membres présents : **BERNIGAUD Henri, BOUILLOUX Louis, CHAPUIS Audrey, COMTET Isabelle, DAMIANS Michel, DEMANGE Guillaume, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PELUS Yohann, PERROT Dominique, PICARD Catherine, SERVIGNAT Jean-Paul, VAIL Fanny**

Membres excusés :

Absents :

Nombre de membres : exercice : 13 - Présents : 13 - Votants : 13

Secrétaire de séance : Claudine PACOUD

Adoption du compte rendu du 18/12/2025 : à l'unanimité

Délibération 2026-01-29 01 (7.1) : Ouverture de crédits en section d'investissement avant le vote du budget 2026

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, conformément à l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

En 2025, le montant des dépenses d'investissement du budget de la commune (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt » et écritures d'ordre et déduction faite des restes à réaliser) s'est élevé à 276 726,75 €. La commune a donc la possibilité d'ouvrir son budget à hauteur de 25% de ce montant soit 69 181,69 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

AFFECTE les crédits suivants avant le vote du budget principal 2026 de la commune aux opérations d'investissement ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			Crédits ouverts avant vote du budget	
Opération			Montant	Détail
35	21318	Terrain de sport	2 500,00	Nouvelle porte local tennis
51	2157	Panneaux de signalisation	2 000,00	Panneaux chantier et autres
55	2184	Mairie	1 500,00	Siège ergonomique secrétariat
60	2135	WC publics	500,00	Sèche mains électrique
88	231	Maison associations	7 000,00	Budget complémentaire pour travaux
Total dépenses d'équipement			13 500,00	

DIT que ces ouvertures de crédit seront reprises au budget primitif 2026 lors de son adoption.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

C. PICARD liste les **demandes d'urbanisme, de voirie** qui ont été déposées depuis le dernier conseil.

Bilan des dossiers d'urbanisme déposés en 2025 :

- 11 Permis de construire (9 en 2024)
- 33 Déclaration préalable de travaux (26 en 2024)
- 12 Certificat d'urbanisme (20 en 2024)
-

Commission Bâtiment / Voirie

Commission du 13/01/26 : la commission a travaillé sur la préparation du budget 2026 et lister les principaux projets. Ceux-ci ont fait l'objet d'un 1^{er} arbitrage de la commission finances et sont présentés au conseil.

Maison des associations : une réception de chantier a eu lieu le 23/01. Certains lots ne sont pas achevés ou comportent quelques réserves. Il reste notamment à faire : la clôture, l'installation des boîtes aux lettres, la mise en place de la signalétique.

L'installation d'un lave-vaisselle était prévue mais n'a pas été prise en compte dans l'aménagement du meuble cuisine. Les conseillers ne sont pas unanimes sur la suite à donner.

Une nouvelle réunion avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises est prévue le 30/01.

Assainissement collectif : de nombreux déchets (lingettes, serviettes hygiéniques...) obstruent la station d'épuration. Ces déchets ne devraient pas être jetés dans le réseau d'assainissement collectif.

La commune s'est rapprochée de Grand Bourg Agglo qui a la compétence dans ce domaine.

Une proposition de courrier de sensibilisation a été faite.

Après discussion, les conseillers décident de communiquer cette information à l'ensemble des habitants, y compris ceux dotés d'un assainissement individuel mais qui sont utilisateurs de lieux raccordés au collectif, comme le gymnase ou la salle polyvalente.

- Un courrier + flyer sera distribué aux habitants raccordés à l'assainissement collectif (la liste des abonnés sera demandée à GBA)
- A l'ensemble des habitants via l'application panneau pocket et par affichage dans les lieux publics.

Commission Urbanisme

Maison des associations : des tables pliantes ont été commandées mais il reste à choisir des chaises.

Isolation des bâtiments : des rendez-vous sont pris avec des sociétés d'assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisées dans ce domaine. Elles vont permettre d'approfondir la réflexion et de rédiger un cahier des charges et un planning de travaux qui pourra s'étaler sur plusieurs années.

Commission Communication / Animation

- AG de la bibliothèque : un changement de présidence est prévu
- Cérémonie citoyenneté : 14/02.
- Inauguration de la maison des associations : 21/02
- Découverte d'une zone humide sur la commune : 21/02 (sur inscription auprès du SBVR)
- Finale départementale des « petits champions de la lecture » : 25/02 à St Didier. Deux élèves de l'école ont été sélectionnés pour cette finale.

Affaires générales

Le secrétaire de séance

**Le Maire,
Catherine PICARD**